

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Atteintes-a-la-laicite-des-solutions-a-deployer>



école & société

# Atteintes à la laïcité : des solutions à déployer

- Laïcité -

Date de mise en ligne : jeudi 10 novembre 2022

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Le ministère de l'Éducation nationale a récemment publié les chiffres mensuels des atteintes à la laïcité dans l'enseignement public. Une augmentation des contestations à la loi du 15 mars 2004 y est observée.

Ce chiffre oscille régulièrement sous la barre des 1000 cas par mois, pour une population de 10 millions d'élèves des écoles collèges et lycées publics. C'est très minoritaire mais très préoccupant. Il est toutefois difficile de savoir si cette hausse correspond à une augmentation des atteintes ou d'une augmentation des remontées de faits qui existaient mais n'étaient pas signalés.

De plus, ces chiffres auraient besoin d'être éclairés d'un regard sur les résolutions apportées par les équipes éducatives, qui sont très impliquées sur ce sujet.

Dans tous les cas, quelle que soit la lisibilité de ces indicateurs, ils confirment la nécessité de déployer résolument les actions prévues en les complétant de décisions politiques qui dépassent l'enceinte scolaire publique.

Pour le SE-Unsa, il y a trois leviers complémentaires et nécessaires pour consolider le principe de laïcité :

- le faire respecter en soutenant et formant les personnels dans le traitement des atteintes ;
- former les personnels aux moyens de faire partager aux élèves ses enjeux pour penser, choisir et agir librement, et assurer ainsi leur liberté de conscience ;
- agir pour plus de mixité sociale à l'École, notamment en direction des établissements les plus ségrégués, car c'est dans ces établissements que la revendication religieuse est plus forte.

Il est urgent de résorber les réservoirs d'entre-soi scolaire, observable dans les écoles et collèges à haute sélection sociale, mises en évidence par la récente publication des IPS (indices de position sociale). Cet entre-soi social et scolaire, dont bénéficie la frange la plus favorisée de la population s'opère notamment avec la participation décisive de l'enseignement privé, qui est pourtant largement financé par l'argent public.

D'ailleurs en ne portant que sur l'enseignement public, les remontées ignorent les cas de prosélytisme, qui ne sont pas rares dans l'enseignement privé sous-contrat et peuvent par la suite irriguer l'environnement de l'ensemble des jeunes. Quant à l'enseignement privé hors contrat, beaucoup d'élèves y sont tenus éloignés de la connaissance, et même de l'existence, des valeurs de la République et de la laïcité.

La lutte contre les atteintes à la laïcité en milieu scolaire demande, au-delà des réponses de l'institution scolaire, un engagement politique fort, pour faire Nation à travers l'École.